

CASIERS

Les casiers sont proposés prioritairement aux élèves demi-pensionnaires, mais tous les élèves peuvent en bénéficier.

Attention : le collège ne prête ni ne vend les cadenas.

Pour satisfaire le plus grand nombre de demandes, nous demandons aux élèves intéressés de se regrouper **par deux**. Les frais de location sont de 6 € par trimestre et par élève (facturés par la comptabilité ; les élèves n'ont ainsi pas d'argent à apporter au collège).

Pour se faire attribuer un casier prioritaire, les élèves devront se présenter **par deux** au bureau de la vie scolaire aux récréations, sur le temps de la demi-pension ou à la fin des cours, selon le planning suivant :

6 ^{ème} et section Ambi'Sion tous sports/tous niveaux	À partir du lundi 4 septembre
5 ^{ème}	À partir du mercredi 6 septembre
4 ^{ème}	À partir du jeudi 7 septembre
3 ^{ème}	À partir du vendredi 8 septembre

À partir du lundi 11 septembre, les demi-pensionnaires n'ayant pas trouvé de colocataire ainsi que les élèves externes intéressés (seuls ou à deux) peuvent tous se présenter au Bureau de la Vie Scolaire (BVS).

ATTENTION :

- Tout cadenas posé sans l'aval du BVS sera sectionné ;
- Le dernier jour de classe en juin : vider le casier et enlever le cadenas, pour le nettoyage d'été. **Les contenus des casiers ne seront pas conservés, et les cadenas seront sectionnés.**

Pour tout renseignement concernant la gestion des casiers, merci de vous adresser au BVS en composant le 03 88 35 99 35 ou messagerie EcoleDirecte/Personnels/BVS.

Le Bureau de la Vie Scolaire.